PRISM 86
ISCG

Gendarmerie nationale

RAPPORT D'ACTIVITÉ

LES INTERVENANTS SOCIAUX EN GENDARMERIE

2025

ADSEA 86

LE PRISM

Le PRISM est l'un des 5 poles de l'ADSEA 86 aux cotés du Pole Enfance, du Pole SISA, du Pole CART et du POLE PREVENTION SPécialisé



Le PRISM (Pôle de Réparation pénale, d'Investigation, de Soutien éducatif et de Médiation) est un pôle socio-éducatif regroupant différents services de milieu ouvert, indépendants les uns des autres, œuvrant dans le champ de la protection de l'enfance, de la délinquance des mineurs, du soutien aux familles et de l'aide aux victimes et des personnes majeures sous-main de Justice.

Toutes les mesures du PRISM mises en œuvre sont, pour la plupart, ordonnées par des magistrats (Parquet, juge des enfants, juge aux affaires familiales, juge d'instruction, juge des tutelles, Cour d'Appel), d'autres notifiées par le Président du Conseil Départemental. Dans le service d'aide aux victimes et celui de la médiation familiale, les personnes viennent à leur propre initiative.

Le PRISM possède des locaux à Potiers et à Saintes, et a vocation à intervenir sur 3 départements : la Vienne; la Charente Maritime et la Charente

14 rue de la demi lune
86 000 Poitiers

3 rue du clos fleuri
17 100 Saintes

05 49 00 26 52

prism@adsea86.fr

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU SERVICE 01

LES MISSIONS DE L4ISCG 02

CHIFFRES CLEFS DE L'ACTIVITÉ 03

FOCUS SUR LES ACTIONS MENÉES EN 2025 04

PERSPECTIVES 2026 05

LE DISPOSITIF ISG

Trois salariés du PRISM occupent le 1,5 ETP d'intervenant social de la gendarmerie depuis 2010.

Ils sont installés au sein du groupement de Gendarmerie départementale, caserne Logerot à Poitiers et sont placés plus spécifiquement auprès de la Maison de protection des familles. Ils interviennent sur tout le département, les contacts se font principalement par téléphone, systématiquement pour le premier. Néanmoins, ils peuvent se déplacer également dans les brigades, les mairies... pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

LES FINANCEMENTS

Le dispositif bénéficie d'un financement tripartite avec le soutien de :

de la préfecture à travers le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

du Département de la Vienne

de la communauté d'agglomération de Grand Poitiers

L'autorité

L'iSG est placé sous l'autorité fonctionnelle de la Gendarmerie et sous l'autorité hiérarchique du PRISM. Une note de l'ANISCG, l'association nationale des ISCG à laquelle le PRISM est affiliée, a repris dans une note de 2021 les champs respectifs de compétences de chacune des autorités

les missions

A ce jour, les missions de l'intervenant social sont clairement définies comme relevant de l'action sociale, distinctes des missions de sécurité publique. Leur rôle s'articule autour de plusieurs missions essentielles :

1. **Accueil et écoute** en évaluant la nature des besoins sociaux révélée dans le cadre de l'activité des forces de l'ordre
2. Intervention sociale **de proximité** selon la situation de crise
3. Participation au **repérage précoce** des situations de détresse sociale afin de prévenir une éventuelle dégradation
4. **Informations et orientations** spécifiques vers les services sociaux de secteur, spécialisés et/ou les services de droit commun
5. **Facilitation du dialogue interinstitutionnel** entre les services de sécurité publique et la sphère socio-médico-éducative.

le role de l'ANISCG

La fédération est un lieu ressource pour les ISCG parfois isolés et un lieu de perfectionnement de la pratique professionnelle, notamment avec les formations et journées thématiques dédiées

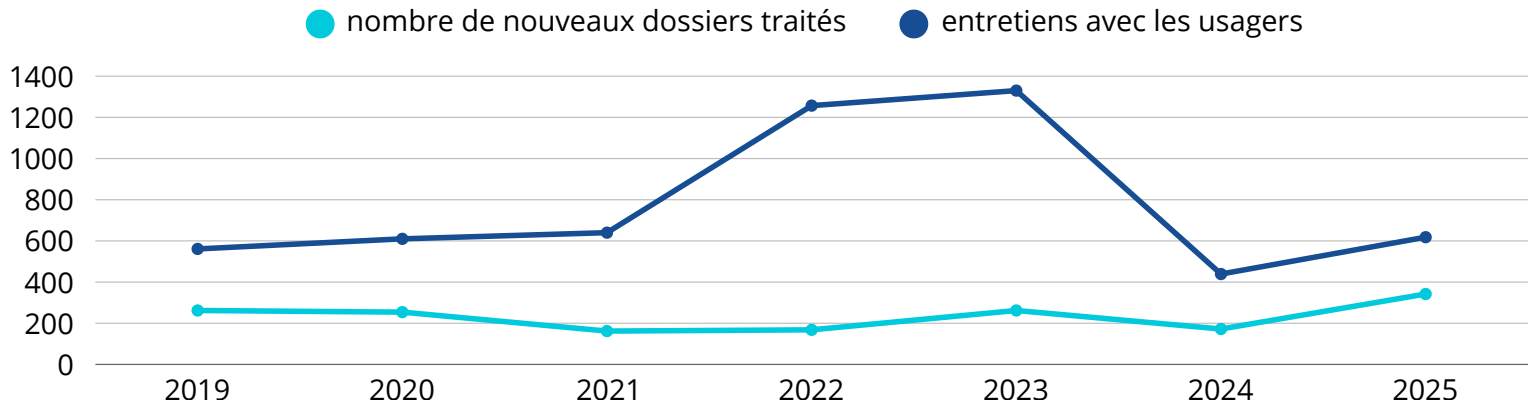
Ainsi les professionnels peuvent se rencontrer lors de temps d'échange nationaux ou des temps d'échanges locaux. Depuis 2024; une professionnelle du PRISM est référente régionale pour l'ANISCG; ce qui signifie qu'elle organise des journées entre les ISCG et qu'elle peut être une personne ressource pour les nouveaux professionnels. L'expertise de la professionnelle en question, et a fortiori du PRISM, est donc reconnue par ses pairs.

LES CHIFFRES CLÉS

Fruit d'un travail entre le ministère de l'intérieur et l'ANISCG, la grille des statistiques des ISCG met en avant deux éléments quantitatifs qui font partie des missions des ISCG : les rencontres avec les usagers et les échanges partenariaux. En cours d'année 2025 une évolution de la grille a eu lieu, sans révolutionner les données, elle permet de mettre en exergue les accompagnements extérieurs des professionnels et semble être, a première vue, moins lourde administrativement. Ce dernier point mérite tout de même d'être étudié sur une annnée complète

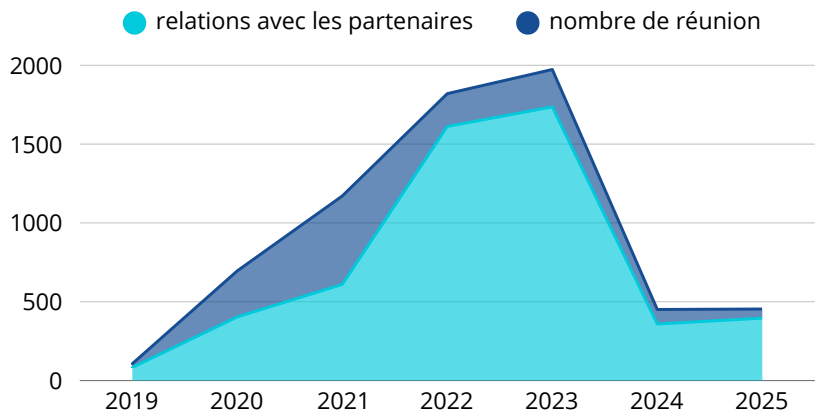
le nombre d'usager rencontrés

A partir de 2022, suite à la fin des effets du COVID et la hausse du nombre d'ETP sur le dispositif (1 à 1.5 ETP), on constate une hausse du nombre d'entretiens. En 2024; une forte chute est constatée, d'une part par la vacance de poste sur le dispositif suite au départ d'un professionnel mais surtout par l'uniformisation de la manière de comptabiliser les entretiens sur le département fin 2023. En 2025, on constate que les effectifs des ISCG ont augmenté et par voie de conséquence que le nombre de personnes accompagnés (342) et d'entretien ont évolué (618) à la hausse. Le dispositif est désormais plus conforme à ce qu'il devrait être et tel qu'il avait été imaginé lorsque le nombre d'ETP a augmenté : 162 avant la hausse contre 342 désormais et une moyenne d'entretien par usager de 1.87 contre 7.48 EN 2022. L'ISCG a vocation à être une courroie de transmission. Les ajustements des dernières années ont donc été bénéfiques.



le nombre de réunions et de partenaires rencontrés

Facilitateur du dialogue interinstitutionnel, l'ISG a vocation à rencontrer régulièrement les partenaires. En augmentation constante depuis 2021, le nombre de réunions et d'échanges partenariaux ont fortement diminué en 2024, pour la première fois depuis 5 ans. 2025 montre des chiffres similaires à 2024. Là encore, les explications sont similaires à celles présentées ci dessus : un recentrage de l'ISG sur ses missions et un travail davantage conforme aux attendus



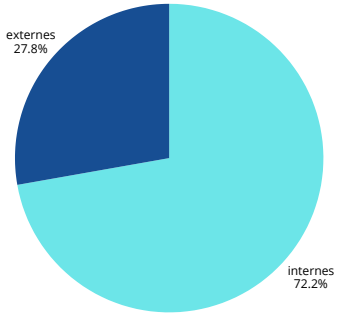
LES CHIFFRES CLÉS

L'INTERVENTION EXTÉRIEUR

Si il est positionné au sein de la caserne logerot, à Poitiers l'ISG peut aussi accompagner un usager vers des dispositifs de droit commun. Cela peut être pour la mise à l'abri d'une victime, pour un rendez vous auprès d'un professionnel ou encore pour l'accompagnement lors d'un dépot de plainte au sein d'une brigade. Les ISG l'ont fait à 8 reprises au cours du 2nd semestre 2025. Sur l'ensemble de l'année, ils l'ont fait 23 fois. Les chiffres n'ont pas été établi au cours du 1er semestre eu égard au changement de trame de statistique. Notons que cette démarche, si elle est louable, elle est généralement matériellement compliquée : les budgets des ISCG ne possèdent, quasiment exclusivement que de la masse salariale. Ainsi, soit le déplacement se fait par l'intervenant et selon ses propres moyens et contribue à la balance négative du budget ou, avec des moyens non dédiés du PRISM ou de la Police

23
intervention extérieure

L'ORIGINE DES SAISINES



Essentiellement internes **(72%)**, on décompte tout de même un certain nombre de saisines externes. Parmi celles-ci, on retrouve une proportion des contacts directs avec les intéressés toujours importante **(56% cette année).**

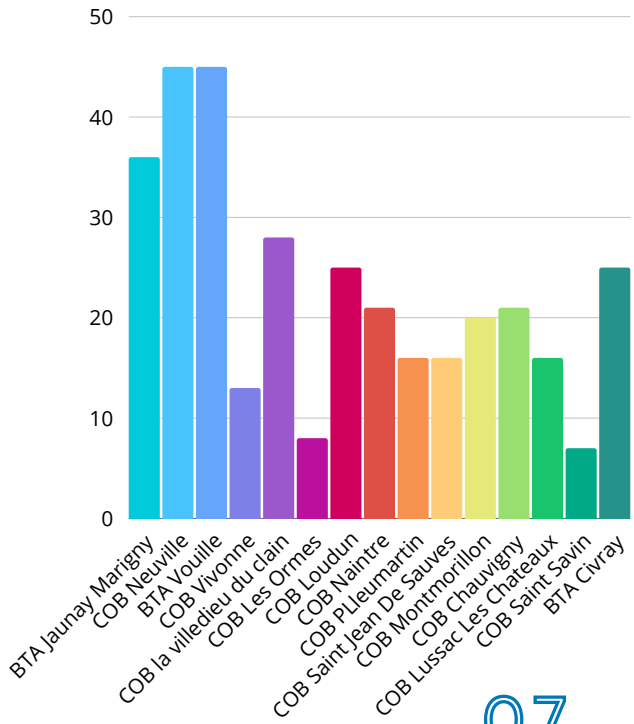
En ce qui concerne les saisines internes, on peut les répartir en 3 zones de saisines : la compagnie de Poitiers qui représente 48% des saisines (baisse de 6 points), la compagnie de chatellerault qui connait une hausse de 5 points (25%) et celle de Monmorillon qui stagne (26%)

L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Au delà du territoire de la compagnie, il est possible de zoomer au plus près des différentes brigades et de s'apercevoir que certaines sont plus représentées que d'autres, c'est le cas notamment de Vouillé avec 13% des usagers, de Neuville (13%).

Néanmoins, on constate une homogénisation gloable et des saisines sur l'ensemble des brigades. Néanmoins, 3 structures restent en deça des 4% de saisines : vivonnes (3.8%), les ormes (2.3%) et saint savin : (2%)

Cette affinage géographique permet de comprendre aussi pourquoi Grand Poitiers participe au financement des ISG, l'intention se fait aussi sur le territoire, c'est notamment le cas à chauvigny ou jaunay marigny.

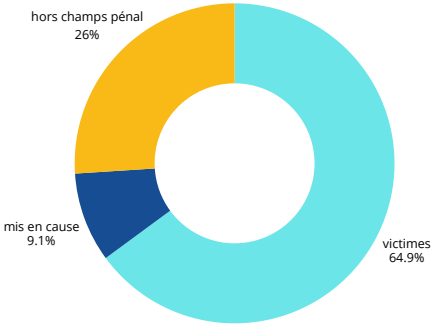


LES CHIFFRES CLÉS

LES VIOLENCES CONJUGALES

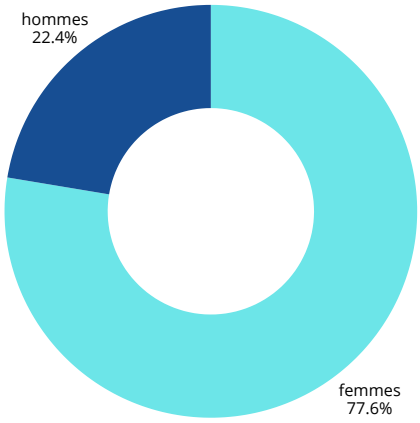
En lien avec la hausse du nombre de dossiers de violences conjugales traités depuis maintenant plusieurs années ainsi que leur priorisation par les forces de l'ordre et plus généralement par l'institution judiciaire, le nombre de dossiers traités pour ce contentieux est majoritaire chez les ISG. S'agissant d'un contentieux où les femmes majeures sont surepresentées, le profil type des usagers est forcément impacté.

auteurs et victimes

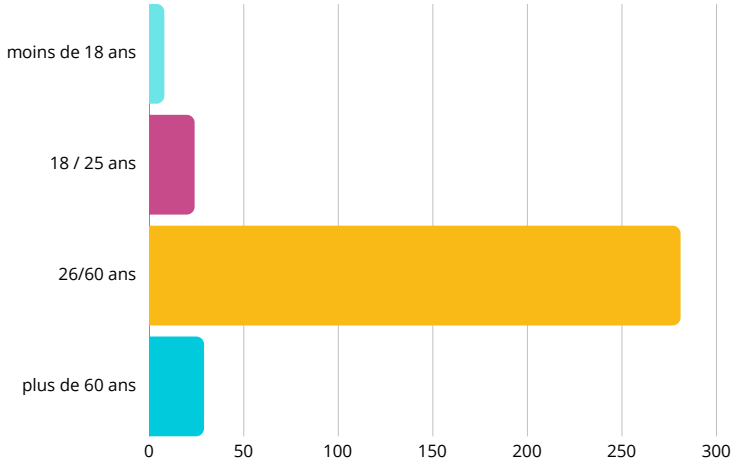


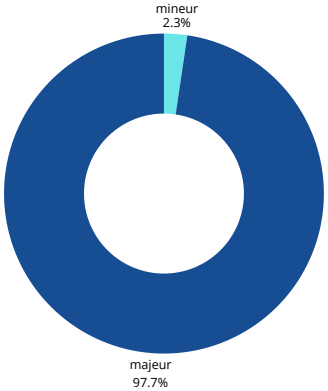
Les mis en cause représentent une population toujours très plus faible de la prise en charge des ISG : **9% (contre 15% l'année passée).** Comme en 2023 et 2024, dans le public, sont majoritairement représentées les victimes **(65%.** La proportion est touefois en hausse de 10 points. Les personnes "hors champs pénal" viennent ensuite **(26%)** dans des proportions ici aussi en diminution par rapport à l'année passée.

genre et age



En lien avec l'infraction majoritairement représentée, on retrouve principalement des femmes dans une proportion en hausse de 5 points **(77.5%)**, âgées entre 26 et 59 ans. la part de mineurs accompagnés reste très résiduelle et proportionnellement en baisse. Il s'agira d'un axe d'amélioration eu égard au profil des intervenants ayant tous exercées par le passée en protection de l'enfance

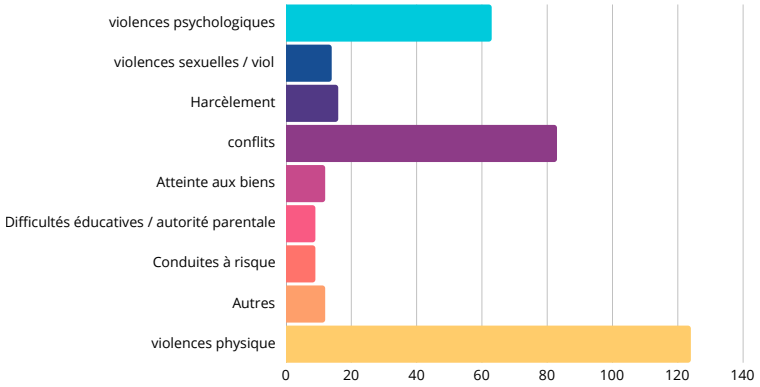




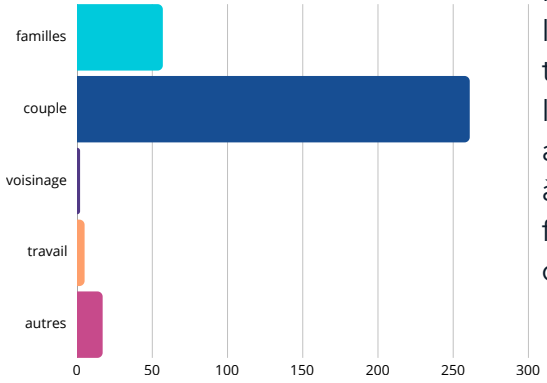
LES CHIFFRES CLÉS

les problématiques rencontrées

fruit de la nouvelle grille de statistique, apparaissent désormais uniquement le contexte de la problématique identifiée.
En fonction de la problématique évaluée, l'ISC va accompagner la personne sur ce sujet avant de l'orienter vers le partenaire adéquat.
Parmi les problématiques identifiée, on retrouve une continuité de chiffre par rapport aux années précédentes et une prépondérance des atteintes aux personnes avec un éventail des violences intrafamiliale : violences physiques, psychologiques et des conflits hors violences



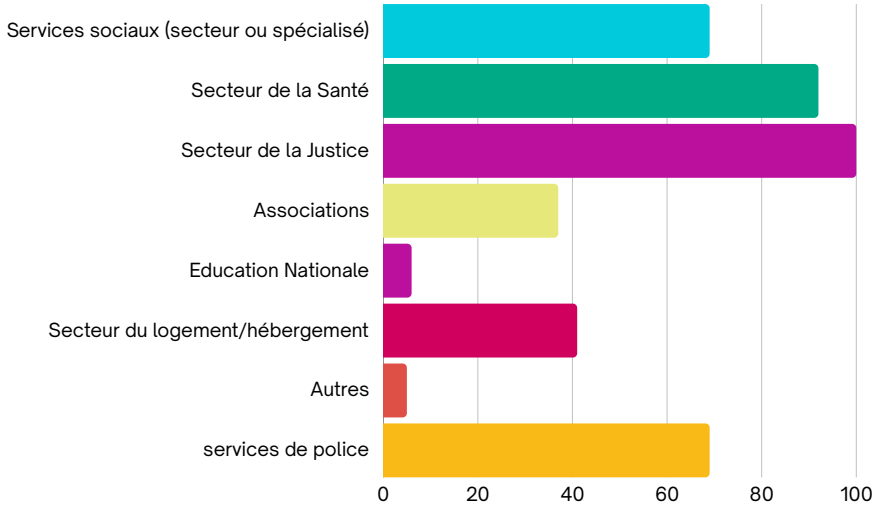
le contexte



le contexte d'intervention est essentiellement le couple et lorsqu'il ne l'ai pas est celui de la famille. Aussi on constate à travers ces chiffres que l'ISG a vocation à intervenir dans l'intimité de la vie de la personne. Néanmoins, on constate aussi le dévoiement du dispositif puisque l'ISG aurait vocation à intervenir sur un spectre beaucoup plus large, ce qu'il ne fait pas aujourd'hui, ou dans des proportion très faible, mais cela s'explique par le volume de dossier VIF traités.

les orientations

l'ISG oriente de manière importante vers le secteur judiciaire. Lévolution de 2025 est surtout la hausse importante des orientation vers le soin et vers le secteur social qui reflète aussi la précarité des publics accueilli et les besoins sociaux et médicaux des usagers des brigades de gendarmerie.



FOCUS SUR L'ANNÉE 2025

LES ACTIVITÉS DE LA MPF

Colocalisé avec la MPF, l'ISG est amené à participer à certains projets mis en place par la gendarmerie. En 2025 il s'agissait par exemple du projet équithérapie, du projet relaxeo mais aussi de participation à la formation des gendarmes ou aux séminaire des experts VIF de la Gendarmerie

LA PARTICIPATION AU RVC

Une fonction de coordinatrice des réseaux de la vienne a été crée au sein du conseil départemental de la vienne. Les ISG sont représentés dans les 5 réseaux de la Vienne et ont été présents sur 16 temps différents

LE TRAVAIL EN BINOME

le fonctionnement a légèrement évolué au court de l'année, davantage de rencontre sur l'extérieur, davantage d'accompagnement en binôme (35), une participation aux synthèse du CRO et un entretien réalisé en présence de Socrate; le chien d'une des ISG qui a bénéficié de temps de formation pour médiatiser le lien. Notons que chacun a ses compétences spécifiques (protection de l'enfance, victimes, auteurs) et qu'une répartition peut se faire entre les ISG qui tient compte de ces compétences

LA NOUVELLE GRILLE DE STATISTIQUE

fruit d'un travail entre la direction de la police et l'ANISCG au niveau national, une nouvelle grille statistique a vu le jour. Son apparition en cours d'année n'a été sans générer quelques difficultés. Elle semble toutefois permette moins de lourdeur administratif pour les ISCG mais ne permet pas d'avoir une vision par exemple des dossiers n'ayant pas pu être traité faute de temps.

LA COMMUNICATION

Poste repéré au niveau départemental, d'année en année, l'ISG a vocation à réaliser de la communication. Celle-ci peut prendre plusieurs formes et en 2025 elle a été à la fois sur la création d'outil (affiche pour le TJ, flyer pour les brigade), en interne avec une tournée des différentes brigade qui a pris fin en aout 2025 et externe auprès des infirmiers libéraux mais aussi auprès des étudiants de l'IRTS

LE FONCTIONNEMENT EN ÉQUIPE

Mis à disposition à l'exterieur, plusieurs temps permettent de rompre l'isolement de l'ISG : il s'agit des temps mis en place par l'ANISCG (seminaire en septembre, journées régionales en mars), des réunion avec france victimes et même d'une immersion respective mais aussi des réunion interne avec l'ensemble des ISCG de la vienne 2 fois par an.

PERSPECTIVES 2025

01. La formation

En poste depuis 2 ans pour deux professionnels sur trois une volonté de poursuivre la professionnalisation est mise en avant. Plusieurs formations sont déjà prévues, sur le controle coercitif, sur la maltraitance envers les majeurs vulnérables.

02. la colocalisation

Au cours de l'année 2025, des échanges ont eu lieu sur la place des ISG dans les locaux de la gendarmerie et notamment concernant la colocalisation avec la MPF; Le travail de collaboration entre les deux entités est facilité par la proximité; tout comme la stabilité des effectifs respectifs. La dynamique sera donc à maintenir pour l'année à venir.

03. evolution statistiques

Fruits d'échanges nationaux entre la police, la gendarmerie et l'ANISCG la grille statistique a évolué en 2025 et pourrait de nouveau écoluer en 2026. Il est évoquer la mise en place d'un logiciel commun qui pourrait permettre de diminuer la lourdeur statistique du dispositif.

04 LA COMMUNICATION INTERNE

Il est repéré que certaines brigades ont moins le réflexe que les autres pour saisir les ISCG. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer, néanmoins il s'agira de déterminer plus précisément quelles en sont les raisons et de communiquer à nouveau auprès de ces structures.

05. la structuration du dispositif

Reposant sur 3 financeurs, le département, le FIPD et la communauté de commune de grand poitiers, le dispositif est depuis 2022 dimenssioné sur 1.5 ETP. Presque exclusivement les budgets comportent de la masse salariale. Néanmoins, les hausses de charge pour les employeurs (ancienneté des professionnels, cotisation patronales, prime ségur) engendrent un déficit financier sur le dispositif. Un comité des financeurs à été sollicité par l'ADSEA 86 puisque en l'état, le dimenssionnement du nombre d'ETP alloué à l'action est questionné. et est envisagé la diminution du nombre d'ETP fin 2026 si des financement permettant un équilibre financier ne sont pas trouvé